

## Lutter contre l'antibiorésistance : un enjeu planétaire

A l'assemblée générale de l'ONU qui s'est tenue fin septembre 2016 à New York, les dirigeants mondiaux se sont engagés à lutter contre la résistance aux antimicrobiens (RAM). Fait exceptionnel, c'est la quatrième fois seulement qu'une question de santé est examinée par cette assemblée. Ainsi, les pays ont réaffirmé leur engagement à mettre en place des plans nationaux en se basant sur le plan mondial de lutte élaboré en 2015 par l'OMS, l'OIE et la FAO. C'est dire l'importance de la question : on estime que près de 700 000 personnes meurent chaque année de la résistance aux antimicrobiens ; la tuberculose, les pneumonies, les infections urinaires et des infections sexuellement transmissibles, voire le paludisme, sont aujourd'hui les pathologies les plus exposées. Selon un rapport britannique, si rien n'est fait, la RAM causera 10 millions de décès par an à l'horizon 2050 ; elle pourrait « remettre en cause » des procédures comme les césariennes, les poses de prothèse et les chimiothérapies. La résistance concerne en effet tous les antimicrobiens, c'est-à-dire bien sûr les antibiotiques d'abord, mais aussi les antifongiques, antiviraux, antipaludéens, etc.

Certaines bactéries présentent une résistance innée - donc connue - à des antibiotiques, mais c'est la résistance acquise qui est préoccupante car elle survient subitement soit par échange de gènes de résistance (80 % des cas), soit par mutation. Elle peut être amplifiée par sélection : les bactéries sensibles disparaissent au profit des résistantes qui deviennent prépondérantes.

Pourquoi cette résistance ? La (sur)consommation en médecine humaine, qui a augmenté de 30 % entre 2000 et 2010 au plan mondial, est bien l'une des causes principales, de même d'ailleurs que les excès en thérapie vétérinaire. Mais l'utilisation des antibiotiques comme facteurs de croissance des animaux est aussi en cause. Si la pratique est interdite en Europe depuis 2006, elle reste systématique, entre autres, aux Etats-Unis. Selon l'OMS, au moins la moitié de la production des antibiotiques est destinée aux animaux, et cette consommation devrait exploser d'ici à 2030. Sur le banc des accusés figure également la délocalisation de la production de médicaments dans les pays à bas coûts, comme la Chine et l'Inde, du fait de violations des réglementations environnementales et de rejets massifs d'effluents d'usine. Enfin, il faut souligner la faiblesse, voire la panne, de l'innovation pharmaceutique : très peu de nouveaux antibiotiques ont été découverts ces trente dernières années, et les possibilités ouvertes par la phagothérapie ne sont pas pleinement explorées alors que les virus bactériophages pourraient constituer une alternative aux antibiotiques, sans les remplacer.

L'Europe n'a pas attendu aussi longtemps pour réagir et la France a joué en la matière un rôle pionnier : dès 2002 est mis en place un plan pour préserver l'efficacité des antibiotiques pour la santé humaine, suivi en 2012 du plan « Ecoantibio 2017 » du ministère de l'Agriculture. Objectif quantitatif de ce plan : réduire de 25 % en cinq ans l'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire ; objectif qualitatif : diminuer particulièrement l'usage des antibiotiques « critiques », c'est-à-dire présentant un intérêt majeur en médecine humaine comme une des seules possibilités de traitement de certaines maladies infectieuses. Les premiers résultats sont encourageants en termes d'exposition des animaux aux

antibiotiques. Ce critère, qui prend en compte la consommation d'antibiotiques ramenée à la biomasse animale, régresse globalement, avec cependant un bilan contrasté selon les filières.

Comme elles voyagent très bien, les bactéries résistantes peuvent se retrouver dans le monde entier du fait de la multiplication des échanges. La lutte contre l'antibiorésistance (et plus généralement contre la RAM) devient donc une exigence planétaire qui doit impliquer la société tout entière car « il n'y a qu'une seule santé » qu'elle soit humaine ou animale. Dans son volet animal, elle concerne évidemment les éleveurs des différentes filières et tous les propriétaires d'animaux, y compris ceux « de compagnie » ; elle concerne aussi la profession vétérinaire, la recherche scientifique et l'industrie pharmaceutique, et bien sûr les politiques publiques de santé, d'élevage et de formation. Pour réussir, cette lutte appelle en particulier une évolution des systèmes d'élevage en cohérence avec le projet agro-écologique développé par le ministère de l'Agriculture français.

Roland Jussiau.